

### CHIFFRES-CLÉS



### APERÇU

L'accès humanitaire est la capacité des acteurs humanitaires à avoir accès aux populations affectées par une crise mais aussi la capacité des populations affectées à avoir accès aux biens et aux services humanitaires. La fourniture de l'assistance humanitaire fait souvent face à des défis, à des obstacles, à des contraintes. Ces contraintes peuvent être qualifiées de sévères (score 3), de modérées (score 2) ou de faibles (score 1) par les acteurs humanitaires chargés de fournir l'assistance aux populations affectées.

En mai 2023, des analyses de la sévérité des contraintes d'accès ont été conduites dans la région de Diffa à travers des discussions en focus group avec les trois types d'acteurs (ONGN, ONGI, ASNU) intervenant dans la région. Ce snapshot est le résultat du focus group avec les ONG nationales intervenant à Diffa. Les échanges ont eu lieu au sous bureau OCHA Diffa le 29 mai 2023 avec les ONG ADESA, DIKO, DIDL, AIDE PLUS, WARAKA, ID VERT, DEMI-E, GARKUA, KARKARA et VND/NUR. Ces acteurs ont attribué le score de sévérité 3 des contraintes d'accès à 3 des 12 communes de la région, le score de 2 à 5 communes et le score de 1 à quatre (4) communes.

Par rapport à l'analyse effectuée en décembre 2022 :

- le nombre de communes ayant des contraintes d'accès élevées est passé de 2 à 3.
- Le nombre de communes ayant des contraintes d'accès modérées est passé de zéro à cinq
- Le nombre de communes ayant des contraintes d'accès faibles est passé de dix (10) à quatre (4)

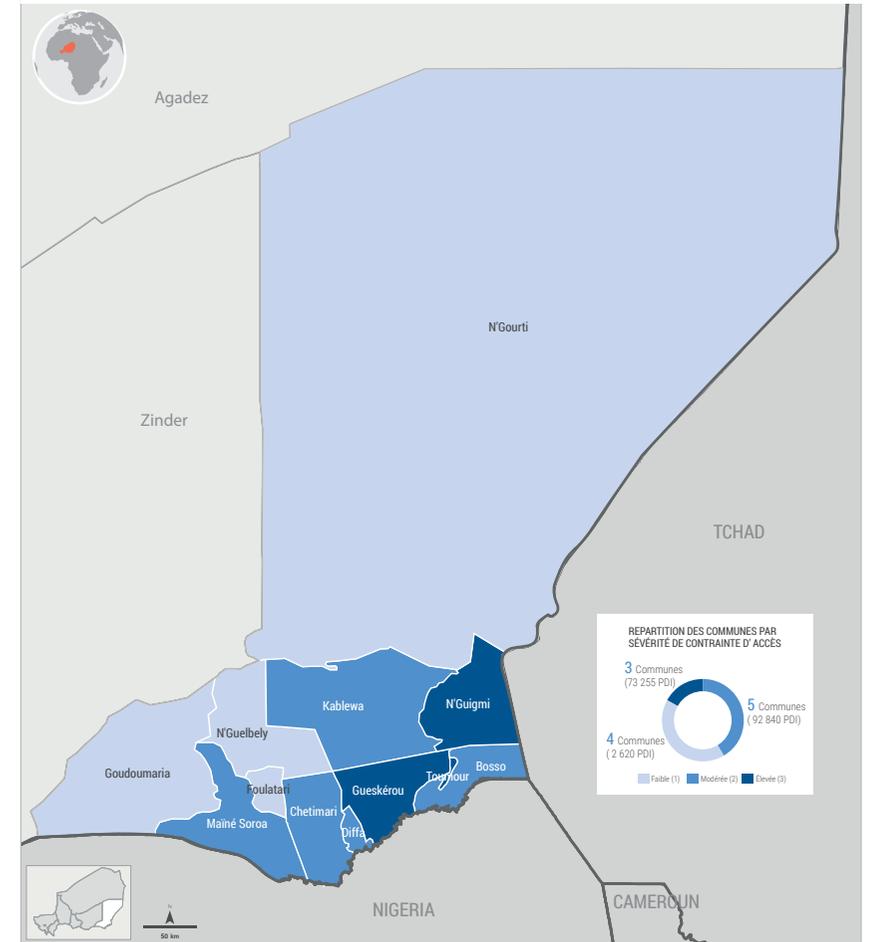
A noter que le score des communes de Gueskerou et de N'Guigmi est passé de 1 à 3. Celui de la commune de Bosso est passé de 3 à 2. Le score de sévérité des communes de Kabalewa, de Diffa et de Chetimari est passé de faible à modéré. Les raisons évoquées par les ONG nationales pour justifier ces changements sont essentiellement liées à la l'évolution de la situation sécuritaire : la situation sécuritaire de certaines communes s'est améliorée entre les deux périodes alors que celle d'autres communes s'est fragilisée.

Les analyses ont révélé que les contraintes d'accès les plus récurrentes évoquées par les ONG nationales sont liées à l'insécurité, à la violence armée et à l'état des infrastructures routières et de télécommunications. Elles imposent des restrictions aux mouvements des acteurs humanitaires vers la population affectée. Elles imposent aussi des difficultés aux populations affectées à avoir accès aux biens et services humanitaires.

### PERCEPTIONS DES CONTRAINTES D'ACCÈS SELON LES ONGN

#### Contraintes d'accès majeures rapportées par les ONG Nationales (ONGN)

1. Les restrictions de mouvement des acteurs humanitaires à l'intérieur du pays
2. Les restrictions d'accès à l'assistance humanitaire pour les populations affectées
3. Les opérations militaires et la poursuite des hostilités
4. La présence de mines ou d'engins explosifs
5. L'environnement physique et le manque d'infrastructures.



Les frontières et les noms indiqués et les désignations utilisées sur cette carte n'impliquent pas l'approbation ou l'acceptation officielle par les Nations Unies.

Date de création : 07 juin 2023 | Sources : Partenaires humanitaires, Groupe de Travail Accès, Comité National de collecte PDI, UNHCR, UNDSS | Feedback : ochaniger@un.org | Pour plus d'information : www.unocha.org/niger | www.reliefweb.int/country/ner | Twitter : @UNOCHA\_Niger

\*Source UNSS, incidents rapportés du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mai 2023